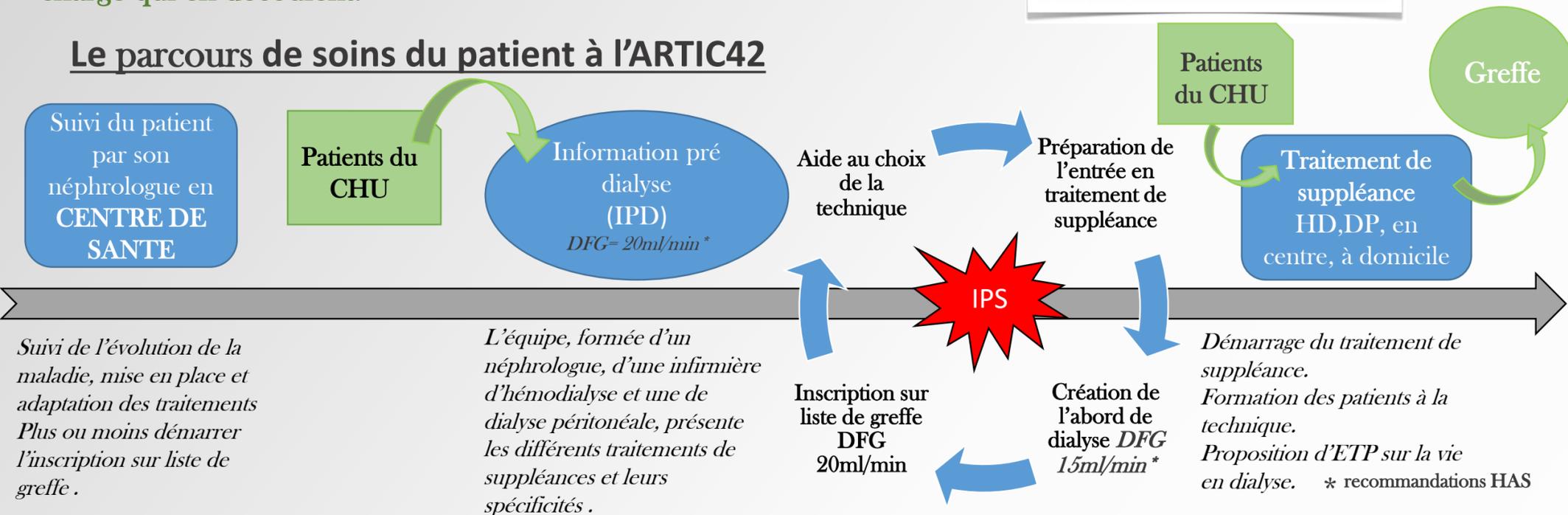


L'insuffisance rénale chronique concerne plus de 82 000 personnes en France (INSERM 2015). Le parcours de soins de ces malades chroniques est complexe et rythmé par les différentes étapes d'évolution de la maladie et des traitements et modes de prise en charge qui en découlent.



## Le parcours de soins du patient à l'ARTIC42



## LE PROJET

### Les objectifs généraux

- Accompagner les patients vus en information pré-dialyse et coordonner le parcours jusqu'à l'entrée en traitement de suppléance.
- Préparer le choix et la mise en place du traitement.
- Accompagner les inscriptions pour transplantation.
- Eviter les ruptures de parcours de soins et les démarrages en urgence.

### La méthode

- Accompagnement des patients dès l'IPD. Présentation de l'infirmier parcours, partage des coordonnées IPS/patients
- Premier contact téléphonique un mois après l'IPD : « debriefing » et reprise des informations données avec si besoin proposition de rencontres individuelles supplémentaires.
- Suivi des clairances
- Suivi des hospitalisations, surveillance de la création de l'abord de dialyse.
- Suivi de l'inscription sur liste de greffe
- Possibilité pour les patients de contacter l'IPS par mail ou téléphone dès qu'ils le souhaitent.

## I N F I R M I E R P A R C O U R S de S O I N S

*Faire le choix du traitement de suppléance et s'y préparer est une étape importante dans la vie du patient. Pourvu de son lot de doutes et de questionnements, ce moment est une étape charnière et un tournant qui conditionnera en partie la qualité de la prise en charge ultérieure.*

*Pour une grande partie, leur quotidien va être considérablement bouleversé. Il nous a semblé qu'à cette étape du parcours de soins, la proposition d'un accompagnement individualisé serait un bon point de départ pour améliorer notre prise en charge des patients avant la dialyse.*



## Les pistes pour l'avenir ...

- A moyen terme, cette prise en charge évoluera vers un nouveau projet en cours d'élaboration, le **DFG 30**. L'objectif est de travailler en collaboration avec les laboratoires d'analyse de la région et de créer un système d'alerte transmis à l'équipe du parcours de soins pour chaque résultat de débit de filtration glomérulaire  $\leq 30$ ml/min. Il conviendra de s'assurer d'un suivi néphrologique. Dans le cas contraire, nous prendrons contact avec le médecin traitant du patient concerné.
- Pour une prise en charge optimale du parcours de soins du patient, la création d'un **NEPHROLOGUE PARCOURS DE SOINS (NPS)** est une piste à laquelle nous réfléchissons sérieusement.

**Accompagner le patient au plus tôt dans ses prises de décisions quant à sa maladie et son traitement semble être une des pistes permettant de favoriser l'autonomie et l'implication du patient dans sa prise en charge médicale et de ce fait améliorer son parcours de soins.**

